المملكة المغربية
Royaume du Maroc

الصندوق المغربي للتقاعد
Caisse Marocaine des Retraites

Communiqué de presse

Tenue de la 6ème session du Conseil d'Administration de la Caisse Marocaine des Retraites

Monsieur Mohamed BENCHAABOUN, Ministre de l'Economie et des Finances, a présidé, le 17 décembre 2018, par délégation de Monsieur le Chef du Gouvernement, la sixième session du Conseil d'Administration de la Caisse Marocaine des Retraites au titre du sixième mandat. Ont assisté à cette réunion l'ensemble des membres dudit Conseil à savoir les représentants de l'Etat, des collectivités territoriales, des affiliés aux régimes des pensions civiles et militaires et des retraités.

Dans son allocution d'ouverture, Monsieur le Ministre a présenté ses vifs remerciements aux membres pour leur contribution au bon déroulement des travaux du Conseil et leur collaboration continue avec la Caisse pour mieux servir ses usagers et atteindre ses objectifs stratégiques. Il a, également, félicité la Caisse d'avoir obtenu la certification de son Système de Management de la Qualité selon la norme ISO 9001 version 2015 et la certification ISAE 3402-type II, attestant de la conformité du dispositif de contrôle interne du Pôle Gestion de Portefeuille aux standards internationaux.

A ce propos, M. le Président de la séance a rappelé les orientations gouvernementales de l'année 2019 qui prévoient la création de nouveaux mécanismes de financement des projets d'investissement, se basant sur le partenariat entre l'Etat et les acteurs institutionnels, notamment, les caisses de retraite nationales en affirmant la nécessité d'engager la Caisse Marocaine des Retraites dans cette dynamique.

M. le Ministre a souligné l'importance que revêt la Caisse en tant qu'acteur principal dans la gestion des régimes de retraite du secteur public au Maroc, insistant que cette dernière doit veiller à assurer les équilibres financiers des régimes de retraite qu'elle gère en vue d'honorer ses engagements envers les pensionnés et leurs ayants droit. Il a également annoncé que le Gouvernement, après l'adoption de la réforme paramétrique en 2016, a entamé la deuxième phase visant la réforme globale du système de retraite national. A ce titre, un bureau d'étude a été désigné pour l'élaboration détaillée de ce système qui servirait de plate-forme de discussion avec les partenaires sociaux avant de décider du contenu de cette réforme et de sa mise en œuvre.

Par ailleurs, le Président de la séance a exprimé sa satisfaction vis-à-vis des démarches entreprises par la CMR en vue d'améliorer la qualité des services offerts aux usagers, notamment, celles relatives aux opérations de contrôle de maintien des droits à la pension et au renforcement du traitement automatique dans le domaine de la liquidation, du paiement et des révisions des pensions. Il a aussi salué les efforts déployés pour maitriser les frais de gestion administrative et financière de la Caisse.

Après débat sur les points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a achevé ses travaux par l'adoption des projets de plan d'action et du budget au titre de l'exercice 2019.

La session s'est achevée par la lecture d'un message de loyauté et de fidélité à Sa Majesté le Roi Mohamed VI, que Dieu l'assiste.